

Un système vidéo efficace pour la détection des chutes en EHPAD

par David Bilhaut | 12.04.2016



Chef du pôle gériatrique au CHU de Limoges, le Pr Thierry Dantoine a présenté ce mardi les résultats d'une étude médico-économique validant l'intérêt d'un système de détection systématique des chutes chez le sujet âgé par caméra vidéo.

Son étude indépendante menée dans le cadre d'un PHRC a porté précisément sur la solution de télésurveillance EDAO, développée et commercialisée par la société française Link Care Services. Le dispositif s'appuie sur des capteurs d'images disposés dans des chambres d'EHPAD ou de services gériatriques hospitaliers. Les données - encodées et cryptées - sont transmises en temps réel à un serveur situé au sein même de l'établissement.

Alerter les soignants

Grâce à un algorithme spécialement développé, le logiciel d'EDAO est en mesure de déceler les chutes, y compris les chutes « molles » non détectables par d'autres technologies de type accéléromètre. Si une situation à risque est identifiée, un opérateur de Link Care Services est immédiatement alerté, afin d'analyser la situation en visionnant une image figée au moment de la chute présumée. Si nécessaire, il prévient alors le personnel soignant à l'aide d'une alerte sur leur écran de surveillance et leur smartphone qui précise l'identité du patient ou résident et la chambre concernée.

“Un laboratoire indépendant situé à Grenoble a évalué à 98,6 % le taux de fiabilité de ce dispositif de dépistage”, a indiqué Pascal Brunelet, PDG de Link Care Services lors d'une conférence de presse.

550 seniors suivis

En France, le coût annuel lié aux chutes est estimé à deux milliards d'euros. « On est dans un paradoxe où chuter est finalement rentable pour l'institution hospitalière » et « tout ce qui touche à la prévention va lui faire perdre potentiellement de l'argent », déplore le Pr Dantoine.

“En tant que gériatre, je dois faire 3 fois plus d'efforts auprès des institutions pour financer des projets gériatriques par rapport à la cardiologie ou aux neurosciences”, confie-t-il. D'où l'idée de conduire une étude médico-économique pour évaluer la pertinence de la solution EDAO. Durant trois ans, le Pr Dantoine a coordonné une étude expérimentale multicentrique auprès de 550 patients d'unités gériatriques (Limoges et Brive) et résident d'EHPAD (Guéret, Limoges, Peyrelevade). Parmi eux, 350 malades d'Alzheimer. L'ensemble des participants étaient répartis en deux groupes, l'un bénéficiant du suivi par le système de vidéo vigilance EDAO, l'autre non.

Chutes graves évitées

Aux yeux du Pr Dantoine, les résultats de cette expérimentation s'avèrent “extrêmement intéressants” avec une baisse significative du nombre de chute grave de l'ordre de 47,9 %.

L'étude témoigne de l'intérêt du système en matière de détection des chutes nocturnes. Sans l'assistance du système de détection automatique, 50 % d'entre-elles ne sont pas détectées. “Souvent, les personnes ne vont pas déclarer ces chutes par peur de l'hospitalisation ou bien tout simplement par oubli en cas d'Alzheimer”, constate le Pr Dantoine.

Au total, 500 chutes graves par 10 000 lits ont été évitées grâce à ce système de vidéovigilance. “Cela représente une économie de 2 400 euros par personne et de 1,2 million d'euros par an sur 10 000 lits, hors frais de transport et en incluant le coût de la solution. Pour l'ensemble des lits d'EHPAD en France, on pourrait économiser annuellement près de 72 millions d'euros”, résume le gériatre. L'achat de la solution EDAO s'élève à 1 200 euros par chambre, auxquels s'ajoutent des “coûts récurrents et minimes”, précise Pascal Brunelet.

Source : www.lequotidiendumedecin.fr/